

ANNEXE 2bis

RIFSEEP du MENJ-MSJOP

PERSONNELS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

LISTE DES INDEMNITES CUMULABLES PAR NATURE

Au titre du statut général :

Indemnité de résidence (2° de l'article L. 712-1 du code général de la fonction publique, article 9 et 9bis du décret n° 85-1148 du 24 octobre 1985 modifié relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation)

Supplément familial de traitement (3° de l'article L. 712-1 du code général de la fonction publique, articles 10 à 12 du décret n° 85-1148 du 24 octobre 1985 modifié relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation)

Au titre des dispositifs compensant les pertes de pouvoir d'achat, par exemple :

Indemnité compensatrice (décret n° 2017-1889 du 30 décembre 2017 pris en application de l'article 113 de la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018 et instituant une indemnité compensatrice de la hausse de la contribution sociale généralisée dans la fonction publique)

Garantie individuelle de pouvoir d'achat (décret n° 2008-539 du 6 juin 2008 relatif à l'instauration d'une indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat)

Indemnité compensatoire des frais de transport en Corse (décret n° 89-251 du 20 avril 1989 instituant une indemnité compensatoire pour frais de transport en faveur des magistrats, militaires, fonctionnaires et agents de la fonction publique de l'Etat en service dans les départements de la Haute-Corse et de la Corse-du-Sud)

Au titre des dispositifs d'intéressement collectif :

Prime d'intéressement à la performance collective des services dans l'administration de l'État (décret n°2011-1038 du 29 août 2011 instituant une prime d'intéressement à la performance collective des services dans les administrations de l'Etat)

Prime d'intéressement de certains fonctionnaires et agents de l'État et de ses établissements publics ayant participé directement à la création d'un logiciel, à la création ou à la découverte d'une obtention végétale ou à des travaux valorisés (décret n° 96-858 relatif à l'intéressement de certains fonctionnaires et agents de l'Etat et de ses établissements publics ayant participé directement à la création d'un logiciel, à la création ou à la découverte d'une obtention végétale ou à des travaux valorisés)

Prime d'intéressement de certains fonctionnaires et agents de l'Etat et de ses établissements publics auteurs d'une invention (décret no 96-857 du 2 octobre 1996 modifiant le code de la propriété intellectuelle et applicable aux établissements publics à caractère scientifique et technologique)

Au titre des remboursements de frais et dépenses engagées au titre des fonctions exercées, par exemple :

Frais de déplacement (décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat)

Allocation forfaitaire de télétravail (décret n° 2021-1123 du 26 août 2021 portant création d'une allocation forfaitaire de télétravail au bénéfice des agents publics et des magistrats)

Au titre des activités de formation ou de recrutement, par exemple :

Activités de formation et de recrutement (décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement)

Au titre de dispositifs accompagnant la mobilité géographique, par exemple :

Prime spéciale d'installation (décret n°89-259 du 24 avril 1989 relatif à la prime spéciale d'installation attribuée à certains personnels débutants)

Frais de changement de résidence (décret n°98-844 du 22 septembre 1998 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les changements de résidence des personnels civils de l'Etat à l'intérieur d'un territoire d'outre-mer, entre la métropole et un territoire d'outre-mer, entre deux territoires d'outre-mer et entre un territoire d'outre-mer et un département d'outre-mer, Mayotte ou la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon)

Prime de restructuration de service (décret n° 2008-366 du 17 avril 2008 instituant une prime de restructuration de service et une allocation d'aide à la mobilité du conjoint)

Au titre d'affectations géographiques spécifiques :

Indemnité de sujétion géographique (décret 2013-314 du 15 avril 2013 portant création d'une indemnité de sujétion géographique)

Au titre de la fin de fonctions :

Indemnité de départ volontaire (décret n° 2008-368 du 17 avril 2008 instituant une indemnité de départ volontaire)

Indemnité spécifique de rupture conventionnelle (décret n° 2019-1596 du 31 décembre 2019 relatif à l'indemnité spécifique de rupture conventionnelle dans la fonction publique et portant diverses dispositions relatives aux dispositifs indemnitaires d'accompagnement des agents dans leurs transitions professionnelles)

Autres :

Forfait mobilité durable (décret n° 2020-543 du 9 mai 2020 relatif au versement du « forfait mobilités durables » dans la fonction publique de l'Etat)

Nouvelle bonification indiciaire (décret n°93-522 du 26 mars 1993 relatif aux conditions de mise en œuvre de la nouvelle bonification indiciaire dans la fonction publique de l'Etat)